

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 19 septembre 2019

**Rapporteur :
Monsieur Christian
CORROLLER**

N° 34

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 25/09/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 25/09/2019 (accusé de réception du 25/09/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux structures d'insertion

Quimper Bretagne Occidentale souhaite poursuivre son effort en matière d'insertion par le versement d'une aide aux structures du secteur implantées sur son territoire. Cette aide d'un montant total de 48 948 € est destinée à favoriser l'accompagnement des publics en insertion habitant sur le territoire de l'agglomération.

1. Subventions aux structures d'insertion s'engageant à collaborer avec ACTIFE

Depuis 2011 et la création d'ACTIFE (Action Territoriale pour l'Insertion, la Formation et l'Emploi), Quimper Bretagne Occidentale a signé une convention de partenariat avec diverses structures d'insertion. Une aide leur est allouée afin de favoriser l'accompagnement des publics en insertion habitant sur le territoire de l'agglomération, ces structures s'engageant à collaborer avec ACTIFE en réservant des places pour des personnes suivies par l'association.

Il est proposé de reconduire ce dispositif dans le cadre de la compétence insertion de Quimper Bretagne Occidentale.

La SASU (Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle) A Toute Vapeur, entreprise d'insertion, a une activité de blanchisserie permettant d'accueillir et de salarier des personnes éloignées de l'emploi sur le métier d'agent de production-lingère ou de chauffeur-livreur. La Fondation Massé Trévidy en est l'actionnaire unique.

En 2018, A Toute Vapeur (ATV) a ainsi salarié 13 personnes en CDDI (Contrat à durée déterminée d'insertion) pour un total de 6,74 ETP. 10 de ces bénéficiaires étaient domiciliés sur le territoire de l'agglomération Il s'agit essentiellement de femmes, bénéficiaires du RSA. Parmi les 7 sorties du dispositif en 2018, 2 sorties sont des sorties dites « dynamiques » (1 CDI dans la structure, 1 CDD de 6 mois suivi d'un CDI).

Il est proposé de reconduire le dispositif qui lui a été accordé en 2018 ; soit une participation de 6 000 € pour 5 places réservées à des personnes orientées par ACTIFE et

domiciliées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (imputation budgétaire : 523 6574 900).

Par ailleurs, il est proposé le versement d'une subvention de 10 098 € en participation à ses charges locatives (imputation budgétaire : 523 6574 900).

Inservet 29, entreprise d'insertion, a une activité de revente de vêtements d'occasion remis en état, permettant d'accueillir et de salarier des personnes éloignées de l'emploi sur le métier de vendeur.

En 2018, Inservet a salarié 9 personnes en CDDI pour un total de 6,66 ETP. Six d'entre elles étaient domiciliés sur le territoire de l'agglomération. Il s'agit exclusivement de femmes. 66 % étaient bénéficiaires du RSA. Parmi les 6 sorties du dispositif en 2018, 3 sorties sont dites « dynamiques » (1 CDI, 1 CDD dans une autre structure d'insertion, 1 entrée en formation qualifiante).

Il est proposé de reconduire le dispositif qui a été accordé en 2018 à Inservet ; soit une subvention de 3 600 € pour 3 places réservées à des personnes orientées par ACTIFE et domiciliées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (imputation budgétaire : 523 6574 900).

2. Subvention à l'association Les Maraîchers de la Coudraie

L'association « Les Maraîchers de la Coudraie » est un chantier d'insertion ayant pour support la production et la commercialisation de légumes biologiques.

En 2018, l'association a salarié 35 personnes en CDDI pour un total de 10,93 ETP. Il s'agit majoritairement d'hommes, bénéficiaires du RSA. 26 personnes étaient domiciliées sur le territoire de l'agglomération. Parmi les 19 sorties du dispositif en 2018, 47 % sont dites « dynamiques » (1 création d'entreprise, 5 CDD < 6 mois, 1 entrée en formation qualifiante, 2 autres sorties reconnues comme positives).

Depuis le début de l'activité en 2012, l'association bénéficie d'une mise à disposition gracieuse de terrains et bâtiments par la ville de Quimper, sur le site de La Coudraie, route de Guengat. Afin d'augmenter les capacités de production, la Ville a décidé, en mars 2015, de mettre à disposition gracieuse de l'association 4 hectares supplémentaires au Corniguel. Par ailleurs, et toujours dans l'objectif d'augmenter la production, l'association a acquis, en 2018, un terrain de 5 200 m² à proximité de La Coudraie.

Il est proposé d'accorder aux Maraîchers de la Coudraie une subvention de fonctionnement de 18 000 € pour l'année 2019 (imputation budgétaire : 523 6574 900).

3. Subvention à l'association Mobil'Emploi

Mobil'Emploi est une association qui vient en aide à la mobilité des personnes en situation précaire dépourvues de moyens de locomotion afin de leur permettre d'accéder ou de se maintenir dans l'emploi et d'effectuer toute démarche utile à leur insertion professionnelle

durable. Mobil'Emploi propose notamment une aide temporaire pour les déplacements et trajets par la mise en place de navettes dont les chauffeurs sont des salariés en insertion.

En 2018, Quimper Bretagne Occidentale a alloué une subvention de 11 250 € à Mobil'Emploi afin de soutenir cette action de transport sur des horaires atypiques (4h-7h et 19h30-23h). 492 personnes résidant sur le territoire de l'agglomération en ont bénéficié.

Il est proposé de reconduire cette subvention de 11 250 € pour l'année 2019 (imputation budgétaire : 523 6574 900).

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président :

- 1 - à signer les conventions de partenariat avec A Toute Vapeur, Inservet 29, Les Maraîchers de la Coudraie et Mobil'Emploi ;
- 2 – à verser les subventions.